Légende - type du projet d'aménagement particulier
selon le règlement grand-ducal concernant le contenu d'un plan d'aménagement particulier
portant exécution du plan d'aménagement général d'une commune
(loi du 19 juillet 2004, modifiée le 19 juillet 2005)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol:

Numéro parcelle	1		
Zone	ZMU	III	Nombre d'étages pleins
Coefficient d'occupation du sol - COS	0.4	1.6	Coefficient maximal d'utilisation du sol - CMU
Type et disposition des constructions	mb	tp	Forme des toitures

Zones définies au PAG:

- HAB-1 Zones d 'habitation 1
- HAB-2 Zones d 'habitation 2
- ZMC Zones mixtes à caractère central
- ZMU Zones mixtes à caractère urbain
- ZMR Zones mixtes à caractère rural
- ZBEP Zones de bâtiments et d'équipements publics
- ZAE Zones d'activités économiques

Délimitation du PAP

Nombre d'étages pleins:

- II limite supérieure
- I - II limites inférieure et supérieure
- obligatoire

Hauteur des constructions:

- h>x hauteur à la corniche de x m
- h∧x hauteur à l'acrotère de x m
- h/\x hauteur au faîte de x m

Types et dispositions des constructions:

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- mi maisons isolées
- mj maisons jumelées
- mb maisons en bande
- ii immeubles isolés
- ig immeubles groupées

Implantation des immeubles:

- alignement obligatoire des constructions principales
- limites maxima de surfaces constructibles pour constructions principales
- alignement obligatoire des dépendances
- limites maxima de surfaces constructibles pour dépendances

Délimitations des lots/parcelles:

- délimitation des différentes zones
- lots privés constructibles
- terrains cédés à la commune

Degré de mixité des fonctions:

- min % pourcentage minimal de logements par immeuble
- x% x% pourcentages minimal et maximal de logements par immeuble
- x% pourcentage obligatoire de logements par immeuble

Espaces verts:

- espace vert public
- espace vert privé
- aires de jeux
- plantations existantes
- plantations projetées
- arbres à conserver
- tours d'arbre
- courbes de niveau (terrain existant)
- cotes de niveau projetées (à titre indicatif)

Voies de circulation:

- rues
- P aires de stationnement / emplacements publics
- chemins piétonniers, pistes cyclables
- connexion piétonne sur le domaine privé ouverte au public

Formes des toitures:

- orientation du faîte
- tp toiture plate
- ts toiture à x versants, degré d'inclinaison
- tm toiture mansardée
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- élément bâti ou naturel à démolir
- respect de conditions d'intégration déterminées
- accès aux dépendances souterraines
- servitude de trottoir pour l'infrastructure technique et servitude de passage

Les textes marqués en gris correspondent aux éléments de la légende
unique qui ne sont pas utilisés dans la présente partie graphique
Les textes soulignés correspondent à des éléments de légende complémentaires

Bilan sommaire des surfaces (arrondi au m2)

	délimitation des fonds couverts par le PAP	52.350 m2 = 100%
	surfaces à céder	
	terrains cédés à la commune	12.675 m2 = 24%
	domaine public	12.675 m2 = 24%
	rues 4.745 m2	
	chemins piétonniers, pistes cyclables 3.868 m2	
P	aires de stationnement 2.126 m2	
	espace vert public 1.936 m2	
	domaine privé	39.675 m2 = 76%
	surfaces lots 39.675 m2	
	emprise constructible possible 19.568 m2	

Schéma parcellaire (1:2500)

- limite PAP
- anciennes parcelles
- nouvelles parcelles

Extrait du plan cadastral: PCN07/83.dwg
© Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie: 2006

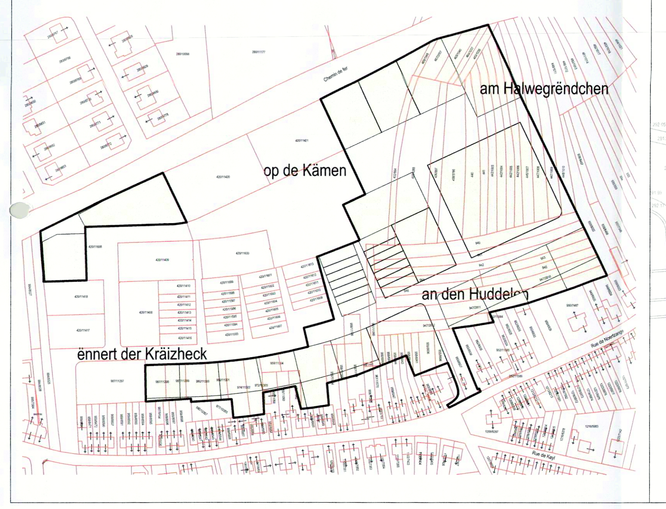

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL

	4	82	85	86	87	88	89	90	91-95	96	97	98-102	103	104	105	106.1	107.1	108.1	109.1	110.1	111.1	112.1	113.1	114.1	115.1	116.1
	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU II	ZMU II	ZMU II	ZMU II	ZMU II	ZMU II	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III	ZMU III
	0.56 1.6	0.52 1.08	0.60 1.60	0.60 1.60	0.60 1.60	0.50 1.60	0.50 1.50	0.34 0.90	0.47 1.27	0.33 0.90	0.34 0.91	0.47 1.27	0.32 0.73	0.50 1.50	0.60 1.60	0.32 0.95	0.29 0.86	0.28 0.85	0.28 0.85	0.28 0.85	0.28 0.85	0.40 1.00	0.28 0.83	0.28 0.83	0.28 0.83	0.28 0.83
	onc tp	ig tp	ii tp	ii tp	ii tp	ig tp	ii tp	mb tp	mb tp	mb tp	mb tp	mb tp	mb tp	ii tp	ig tp	ii tp	ii tp	ii tp	ii tp	ii tp	ii tp	ii tp	ii tp	ii tp	ii tp	ii tp
	1.313 m2	2.294 m2	1.562 m2	1.656 m2	2.008 m2	2.593 m2	2.012 m2	309 m2	195 m2	310 m2	308 m2	195 m2	285 m2	1.778 m2	7.008 m2	842 m2	933 m2	937 m2	936 m2	935 m2	940 m2	2.373 m2	956 m2	963 m2	963 m2	963 m2

CE PLAN N'EST VALABLE QU'ENSEMBLE AVEC LA PARTIE ECRITE CORRESPONDANTE.

Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité.
Les divergences entre les différents fonds de plan sont d'ordre cartographique.
Les cotes de niveau sont approximatives et constituent une orientation pour la planification de la voirie et des réseaux futurs.
Toutes les contenances des lots et parcelles sont approximatives et ne seront définitives qu'après le mesurage cadastral.
Le mesurage des parcelles et leur mutation par l'Administration du Cadastre et de la Topographie auront lieu avant l'introduction de la demande de permis de bâtir concernant la parcelle en question.

LISTE DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES DE BASE

Plan topographique: 95102-01-500.dwg
© Origine: b.e.s.t. S.à.r.l ., 11/1997

Plan mesurage: N6 du Plan: 10-249121-CAT-I.dwg
© Origine: Geolux, 2010

Plan as-built: 05092-5-01a.dwg
© Origine: b.e.s.t. S.à.r.l ., 2007

AVIS SERVICE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

VOTE PROVISOIRE - COMMUNE DE SCHIFFLANGE

VOTE DEFINITIF - COMMUNE DE SCHIFFLANGE

AUTRES

AUTRES

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NOM	OBJET
f			
e			
d			
c			
b			
a	10.08.20	MK	IMAGING EN BASSE: CHANGEMENT DES LIMITES Maximal DE SURFACES CONSTRUCTIBLES POUR CONSTRUCTIONS PRINCIPALES/DEPENDANCES, COS, CMU LOTS 91 - 101: SUPPRESSION CONNEXION PIETONNE SUR LE DOMAINE PRIVE OUVERTE AU PUBLIC

PROJET

PAP **AUF DER KREIZHECK - PHASE II** - SCHIFFLANGE

APPROBATION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

Référence: 16584 / PAP / SPC
Le présent document apportant à ma décision
du: 23/12/2020
Le Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

MAITRE D'OUVRAGE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHIFFLANGE

B.P.11
L-3801 SCHIFFLANGE
TEL: +352 54 50 611
FAX: +352 54 42 02

MAITRE D'OEUVRE

DEWEY MULLER Architekten Stadtplaner

15B, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE
TEL: +352 26 38 58 1
L-1331 LUXEMBOURG
FAX: +352 26 38 58 50
FLANDRISCHE STRASSE 4
TEL: +49 (0) 221 925 888 0
D - 50674 KOELN
FAX: +49 (0) 221 925 888 50

DATE / SIGNATURE: 11.01.2020

PHASE DE PLANIFICATION: **PROJET**

ECHELLE: 1 : 500

OBJET

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER
PARTIE GRAPHIQUE

Version du 20.08.2020
pour procédure

	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESSINE PAR	MK/BG2	29.03.2011	2029	G-1-501	a
CONTROLE PAR					
RESPONSABLE				FORMAT: 136,4/ 84,1	